vous retremperez pour affronter la lutte de tous les jours, et pour amener les autres ouvriers à vous — à vous qui avez été choisis les premiers, pour cette œuvre admirable, par la Providence.

Nous devons donc être toujours sur la brèche, comme des hommes qui s'élancent pour gagner à eux les cœurs : nous devons être des soldats et des apôtres chrétiens.

L'orateur termine dans un langage magnifique et enthousiaste, en parlant de la dernière Encyclique du Souverain Pontife, qui, dit-il, fait le tour du monde, attirant les méditations de tous les pouvoirs publics, même des plus hostiles à l'idée religieuse. Au milieu du tronble profond qui agite le monde du travail, une parole s'est fait entendre. Elle émanait d'un homme qui ne recherche guère ce qu'on est convenu d'appeler la popularité ; c'est au nom du Christ et de son Eglise que le Pontife dit aux puissants et aux potentats de la terre : « Votre devoir, votre premier devoir, c'est d'aller au peuple, d'aller à l'ouvrier, et de lui donner satisfaction dans ce que ses revendications ont de légitime. »

Cette parole a entraîné tous les éloges et toutes les admirations, mais le plus bel éloge qu'il m'ait été donné d'entendre sortait de la bouche d'un ouvrier à qui l'on demandait s'il avait lu l'Encyclique : — « Oh ! oui, je l'ai lue, répondit-il; on dirait vraiment que le Pape a été pauvre à voir comme il comprend bien nos besoins ! »

Mais le Pape parlait au nom de l'Eglise qui a toujours été la protectrice des petits et des souffrants, des faibles et des pauvres. C'est donc toujours vers Rome que nous devons tourner nos yeux, nos espérances et nos cœurs.

Un jour, j'en ai la profonde conviction, un jour viendra où notre œuvre attirera à elle tout ce peuple que nous voulons affranchir en le sauvant, et le ramenant à notre Dieu. Donc, courage et confiance, vous qui êtes « l'armée de Dieu », comme Pie IX vous a nommés. Un jour justice vous sera rendue !

Une magnifique ovation accueille les dernières paroles de l'éminent député ; l'assemblée vote par acclamations une adresse au Saint-Père en remerciement de son Encyclique sur le travail, puis se sépare aux cris répétés de : « Vive de Mun ! » M. B.

PRINTEMPS ÉTERNEL

Un octogénaire plantait...
Passe encor de bâtir, mais planter à cet âge !
Son voisin le lui reprochait.
— Bah ! répartit le vieux, regardez mon visage !
Est-il assez frais, assez beau ?
Je mangerai les fruits et je verrai l'ombrage
De cet arbre, car le CONGO
Fait chaque jour d'un pas reculer mon tombeau.

54421 *Jean de la Fontaine à Victor Vaissier.*

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les délégués de la Chambre de commerce et les délégués des rentreurs à l'hôtel-de-ville. — La Chambre de commerce s'est réunie samedi matin, à onze heures, à la Bourse, et a délégué six fabricants, avec mission d'avoir une entrevue avec une délégation de rentreurs. Cette entrevue a eu lieu à 4 heures, à la mairie, sous la présidence de M. Julien Lagache, maire de Roubaix ; elle a revêtu un caractère de grande courtoisie.

Il a d'abord été question de la loi de huit heures, et à ce sujet les rentreurs ont fait entendre que cette clause de leur programme ne pourrait, quant à présent, constituer un obstacle à l'entente ; ils se sont montrés fermement décidés à ne faire aucune concession relativement à la hausse des salaires. Les délégués patrons ont manifesté le regret que les rentreurs aient cru devoir poser dès le début un ultimatum; il est été préférable pour eux de demander au préalable à leurs patrons une entrevue qui ne leur aurait certainement pas été refusée. Le départ des rentreurs des ateliers a forcé les patrons à prendre des engagements vis-à-vis d'autres ouvriers afin de pourvoir au remplacement des rentreurs qui les ont quittés ; ils ont maintenant en quelque sorte un devoir d'honnêteté à remplir vis-à-vis des nouveaux venus. Il en résulte que les rentreurs en grève ne pourront être tous repris dans les établissements où ils étaient occupés auparavant.

Les délégués ouvriers ont objecté que s'ils avaient décidé de faire la grève c'est qu'il y avait un grand nombre d'ouvriers sans travail et qu'ils espéraient par ce moyen obtenir une diminution d'heures de travail et une augmentation de salaire.

Ils ont dit encore que les ouvriers embauchés comme rentreurs actuellement n'ayant pas les aptitudes voulues, ne demanderaient pas mieux de reprendre leurs anciennes occupations.

Les patrons ont répondu à cela que ce n'était pas à eux d'apprécier la valeur de cette observation et qu'ils étaient liés aux ouvriers qu'ils ont pris comme rentreurs, par une dette d'honneur qu'ils ne pouvaient violer.

Il est ressorti de cette entrevue qu'il était impossible aux patrons délégués de vider le différend survenu avec les rentreurs, et de prendre des engagements pour toute la fabrique de Roubaix; chaque usine ayant son affaire propre à traiter, il faut que les rentreurs s'entendent avec leurs patrons respectifs.

Les délégués ouvriers ont dit qu'ils en référeraient à leur syndicat et qu'ils verraient ce qui leur resterait à faire.

M. Louis Catrice, secrétaire de l'association des chambres syndicales ouvrières a tenu à se présenter à la réunion dans le but de désavouer la démarche faite, lundi dernier par le citoyen Bouchez, qui avait donné rendez-vous au Maire et ne s'était pas présenté. C'est en guise de protestation que la chambre syndicale des rentreurs a provoqué l'intervention de M. Julien Lagache, pour amener une entrevue entre les grévistes et les patrons.

La situation à Roubaix. — Les scènes de désordre qui s'étaient produites devant les habitations des rentreurs travaillant à façon, ne se sont pas renouvelées dans la journée de samedi. Quatre arrestations ont été opérées pour faits relatifs aux intimidations que nous avons mentionnées : ce sont celles d'Arthur Decottignies, Friard, Delescluze et Bataille.

Des billets bleu portant cette mention : *Pour ne pas ruiner tous les syndicats il faut une grève générale lundi 22 juin 1891*, ont été distribués à profusion. On n'en connaît pas l'origine mais tout porte à croire qu'ils émanent, comme les affiches rouges arrachées vendredi matin, d'un groupe d'anarchistes.

Une grève s'est déclarée, samedi après-midi, au tissage de MM. Huet et Reichnecker, ancienne maison Jules Pollet, rue Bernard. 300 tisserands environ ont quitté le travail demandant une augmentation de salaire.

L'affiche suivante a été placardée sur les murs de la ville, dans la soirée de samedi :

« *A mes Frères les Rentreurs,*

» Vous faites grève, c'est très bien, je suppose que vous avez entrepris cette lourde affaire pour améliorer votre sort et non pour le plaisir de mettre en échec quelques patrons, car si c'était pour cela seulement, je vous dirai tout simplement qu'en mettant quelques patrons dans le *pétrin*, comme l'on dit vulgairement, vous y mettez aussi et vous mêmes et une quantité de vos frères, les tisserands, par exemple, dont une grande partie chôment à cause de vous. Je suppose donc que vous faites grève pour améliorer votre condition, et vous permettre de faire face à vos petites affaires ; j'viens vous demander si vous n'avez pas réfléchi qu'il y a bien d'autres manières d'améliorer votre sort sans vider votre caisse, car il est certain que si vous avez, si vous le voulez, 30,000 ou même 50 000 francs à dépenser entre vous tous, le patron en a bien autant à dépenser et même beaucoup plus, à lui seul; de plus, quand la grève sera terminée, vous n'aurez pas ruiné un seul patron, mais vous, vous le serez, et vous aurez amené la gêne dans votre ménage et dans bien d'autres. Ainsi donc, résultat définitif de la grève : caisse vide à la Chambre Syndicale, gêne dans le ménage, renvoi de l'atelier et le reste; si, au contraire, vous avez continué de travailler : 1° Vous n'auriez pas été renvoyé. 2° Vous auriez augmenté votre encaisse au lieu de la diminuer, et vous êtes trop intelligents pour ignorer qu'à force d'amasser et de bien placer votre argent vous arriveriez à posséder un capital sérieux et alors l'avenir serait à vous.

» En attendant ce résultat, qui ne pourrait arriver que dans quelques années, vous pourriez déjà améliorer votre sort par des réformes économiques, en profitant de votre argent qui forme une jolie petite somme pour fonder une boucherie et charcuterie coopérative, vous avez déjà la boulangerie, pourquoi ne pourriez vous pas vous organiser pour acheter des bêtes sur pied, les faire abattre et en faire la vente au comptant entre vous seulement? Vous auriez ainsi la viande à meilleur compte, et pour le charbon, les légumes principaux, tels que pommes de terre et haricot ; pourquoi ne pas créer un dépôt et passer des marchés d'un an avec de grands fournisseurs et vous auriez tout cela meilleur marché?

» De ces différents avantages, ne sortirait-il pas, pour chaque ménage, quelques centaines de francs de bénéfice au bout de l'année ? Ensuite, pourquoi, entre vous toujours, ne pourriez vous fonder une Société de Secours Mutuels, un fonds de réserve destiné à secourir les Vétérans qui ne savent plus travailler. Vous arriveriez à organiser toutes ces Réformes Economiques parmi vous en continuant d'amasser de l'argent et non pas en le dépensant dans une grève. C'est mon avis.

» Tout à l'heure je vous disais : l'avenir est à vous si vous savez persévérer et je maintiens mon dire, car, qui vous empêche, lorsque vous aurez mené à bien les diverses améliorations citées plus haut, de thésauriser pour vous affranchir complètement des patrons; ce sera dans 10 ans, ce sera dans 15 ans, si vous le voulez, mais dans 10 ou 15 ans, quand vous aurez en caisse par exemple, une somme ronde de 150.000 francs, qui vous empêche de mettre une réserve pour le bon fonctionnement des créations économiques faites parmi vous et, avec le reste, vous établir fabricants à votre tour comme l'ont fait tant d'autres avec une somme inférieure. Vous prendrez les deux plus forts d'entre vous en fabrication pour lancer les articles que vous voudrez mettre en œuvre, les plus instruits comme employés aux écritures, etc., etc., et le reste de la corporation travailler ici, mais là ce serait pour son compte, puisque les bénéfices seraient à partager entre vous. Vous loueriez un tissage le plus loin possible du centre, je vous dirai toujours l'heure mon idée là-dessus, et vous marcheriez de l'avant. Ne dites pas que vous ne pourriez pas, vous avez parmi vous tous les éléments nécessaires pour mener à bien une affaire semblable et s'il le faut, les cours publics sont là pour vous instruire, mais il faut le vouloir et persévérer.

Et maintenant, pour terminer, quand l'encaisse le permettrait à nouveau, soit par les cotisations de toutes les semaines auxquelles vous pourriez ajouter 1/4 des bénéfices chaque année, afin de l'augmenter plus vite, pourquoi ne pas acheter un terrain à proximité du village, hors de la ville, où les terrains ne sont pas cher et où l'on a bon air, et bâtir autant de maisons avec un petit jardin, qu'il y a de ménages dans votre corporation ; chaque famille paierait un petit loyer et au bout d'un certain nombre d'années, aucun sa mieux à rire, tout cela serait à étudier et à réglementer entre vous et pourrait très bien se faire en persévérant à thésauriser.

» Je suis fils d'ouvrier et bien qu'étant très patriote, mon plus grand bonheur serait de vous voir plus heureux; c'est ce qui m'a donné la pensée de vous faire prévenir quelques unes de mes idées vous priant seulement d'y réfléchir et alors de prendre une résolution virile et persévérante. *Un frère, ami du progrès.* »

Réunion de Commissions. — Les troisième et première Commissions se réuniront, lundi 22 juin, à cinq heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-ville, pour examiner les questions ci-après :

1. Classement d'un chemin vicinal ordinaire n° 9 dit, de Bondues au réseau d'intérêt commun; Lettre de M. le Maire de Bondues ; 9. Rues des Charpentiers ; classement et mise en état de viabilité ; 3. Rue du Havre, classement ; 4. Boulevard de Fourmies, ouverture ; 5. Rue Henri Regnault, ouverture ; 6. Square Pierre Catteau ; rectification de limite ; 7. Rue de Beaumont, construction d'un tronçon d'aqueduc ; 8. Rue de Beaumont, construction d'un tronçon d'aqueduc entre la rue d'Hem et la rue Claude Lorrain ; 9. Parc de Barbieux : sentiers d'accès ; examen de deux demandes ; 10. Cessions de terrains à la voie publique ; 11. Chalets de nécessité ; communication ; 12. Cimetière : murs de clôture.

Tristesses ! — Nous recevons de Mme Blas — la veuve du malheureux dont nous avons raconté le suicide — une lettre dans laquelle elle conteste les derniers renseignements que nous avons publiés.

Ces renseignements émanaient de l'Administration du Bureau de bienfaisance qui a fait une enquête sur la situation et sur les ressources réelles de la famille Blas.

C'est à cette administration que nous renvoyons notre correspondante.

Quant à nous, après avoir rapporté d'abord des affirmations faites à l'un de nos reporters par Mme Blas elle-même, nous avons le devoir d'exposer les résultats de l'enquête ouverte par le Bureau de bienfaisance.

Nous regrettons que ces résultats ne soient pas en concordance avec ce que nous avions dit sur la foi de Mme Blas. Mais il nous semble que notre mission est terminée, puisque nos lecteurs ont eu à un jour de distance les deux versions sous les yeux.

Mort d'une roubaisienne à la catastrophe de Moenchenstein. — Parmi les victimes de la catastrophe de Moenchenstein, en Suisse, se trouve une Roubaisienne, Mme Walter, de la rue de l'Industrie.

Les parents de cette dame sont partis pour Bâle.

Un vol rue du Général Chanzy. — Depuis plusieurs semaines, M. X..., habitant la rue du Général Chanzy, avait à son service une jeune fille de Wattrelos, Célina B..., il s'était aperçu que différents vols de peu d'importance étaient commis chez lui depuis l'arrivée de cette domestique. Vendredi il envoya Célina B... en course, rue de l'Industrie, pour payer une somme de douze francs ; la jeune fille ne revenant pas, il monta à sa chambre et s'aperçut qu'elle avait enlevé tous ses vêtements. Elle n'a plus reparu.

Une tentative de vol. — Dans la nuit de vendredi à samedi, une tentative de vol a eu lieu chez M. Marissal, grainetier, rue Pierre de Roubaix. Des malfaiteurs ont introduit un crochet en fer dans la serrure qui a été brisée, mais une chaîne de sûreté, mise à la porte, a empêché les voleurs de pénétrer dans l'habitation.

Vol d'un chien. — Des voleurs ont escaladé, la nuit dernière, le mur de clôture de l'habitation de M. Stockaert, rue de l'Epeule et ont enlevé un chien de grande valeur qu'ils ont dû rouler dans des déchets, car des débris de laine ont été retrouvés à terre. Il y a environ trois semaines une tentative de vol a eu lieu dans la même maison.]

Une arrestation pour vol. — La police a mis en état d'arrestation, samedi matin, un ouvrier serrurier de la rue de Tourcoing, nommé Théophile Marchal. Cet individu a volé des outils chez son patron, M. Alexandre Pétry, serrurier-entrepreneur, rue Pellart.

Une disparition. — Nous avons parlé, le 25 mai dernier, de la disparition d'un petit garçon de neuf ans, Emile Delfreines, de la rue des Longues Haies. Ce jeune enfant, qui avait quitté la maison paternelle, à la suite d'une remontrance de sa mère, a été retrouvé à Lille, vendredi matin; il s'était engagé en qualité de coursier dans une maison de tissus.

Un enfant blessé boulevard Gambetta. — Samedi matin plusieurs enfants jouaient sur le boulevard Gambetta, quand un camion chargé de balles de laines vint à passer. L'un des enfants, Henri Vanmaenhem, de la rue du Fontenoy, monta sur l'arrière-train de la voiture. Il perdit tout-à-coup l'équilibre et tomba sur le pavé ; lorsqu'il se releva il portait à la tête une blessure profonde. Des passants l'ont reconduit chez lui après l'avoir fait panser chez un pharmacien.

Samedi matin, un ouvrier singueur a laissé tomber, de la toiture d'une maison en construction, près de l'église de Saint-Jean-Baptiste, une barre de plomb de 2 kilogs ; un ouvrier maçon M. Louis Boute, l'a reçue sur l'épaule et a été grièvement blessé

Une fillette mordue par un chien. — Un chien, que l'on suppose appartenir à un marchand de bestiaux de Tourcoing, a mordu, vendredi après-midi, au boulevard de Beaurepaire, une fillette de dix ans, Lucie Plamont, qui passait avec quelques compagnes. La petite fille n'avait nullement provoqué l'animal; celui-ci a été assommé à coups de bâton par un boucher ; il n'était pas atteint d'hydrophobie.

Une scène de violence s'est produite, vendredi soir, dans un estaminet de la rue de Mouveaux. Deux ouvriers tisserands, Léon Détailleur et Hector Branquart se sont pris de querelle au sujet d'un différend survenu au cours d'une partie de carte. Détailleur a reçu une chopeb à la tête ce qui lui a occasionné une blessure profonde au-dessus de la tempe gauche.

On nous prie d'insérer la communication suivante :

« La chambre syndicale des ouvriers peintres a décidé dans son assemblée du 14 juin, de tenir une nouvelle assemblée, le 21 juin, à 5 heures, afin que son vote soit valable. » Pour la commission : L. Lecetteur. »

Croix. — *Un incendie.* — Dans la nuit de vendredi à samedi, vers minuit, plusieurs personnes, passant boulevard de la Chapelle, aperçurent une vive clarté dans le magasin de bois de M. Marc Dubus, entrepreneur.

Elles donnèrent l'alarme, mais le bâtiment tout entier, construit en planches et couvert en pannes, ne forma bientôt plus qu'un vaste brasier.

Les pompiers ne tardèrent pas à arriver sur les lieux, ils durent se borner à protéger les constructions voisines.

On ne connaît encore la nature du feu qui a entièrement réduit en cendres le magasin et ce qu'il contenait. Les dégâts qui s'élèvent à environ 2 000 francs sont couverts par des assurances. Les causes du feu sont inconnues.

On remarquait parmi les sauveteurs, M. Piquet, maire, Achille Fourmet, Hennequard, adjoints et plusieurs conseillers municipaux.

— Un chariot appartenant à MM. Isaac Holden et Cie et chargé de balles de laines, revenant de Roubaix, samedi, à 11 heures du matin, lorsque, en face du Trocadero la roue de droite de l'avant-train s'est détachée ; le chariot a été renversé.

Il n'y a eu ni blessé ni malheureusement aucun accident de personne. Le cariot a versé dans un fossé sans quelque exagération, de l'intérêt attendri avec lequel le [illegible] envoyée en mission près d'elle. Elle lui présenta la perspective de quelques douces années qui l'indemniseraient un peu de la longue déception de sa vie. M. de Vergnes serait nécessairement ramené plus souvent le jour en jour à son foyer par le sentiment de ses torts, et aussi par l'âge et le besoin de repos, c'était à madame de Vergnes de l'y retenir et de l'y fixer peu à peu en lui ménageant une intimité où son intelligence ne se sentit point trop esseulée. La comtesse se laissa prendre au charme de ces consolations et de ces espérances.

— Ma pauvre petite, dit-elle à Sibylle, il est bien tard. Pourtant j'essayerai... Je ferai ce que tu me diras... Je m'abandonne à toi !

Sibylle accepta avec sa chaleur d'âme habituelle le rôle singulier que la confiance de sa grand'mère lui imposait, et elle y appliqua toute la finesse et toute la grâce de son esprit. Elle se garda d'enlever brusquement madame de Vergnes à son vagabondage mordain ; mais elle mit ses soins à l'y diriger et à l'y modérer, en la renfermant peu à peu dans le cercle de ses relations les plus choisies. Elle parvinta à faire dévier quelquefois dans la journée de son sempiternel tour du lac, pour donner à ses promenades quelque but plus digne d'intérêt. A de rares intervalles, elle la retenait chez elle le soir : elle l'avait abonnée à quelques recueils périodiques, et lui faisait, en commun avec miss O'Neil, des lectures à sa portée. Il ne pouvait entrer dans la pensée de Sibylle d'entreprendre radicalement l'éducation de cette intelligence où toutes les bases manquaient : elle essaya simplement de glisser à la surface de ce chaos léger et flottant quelques notions précises sur les objets qui le mouvement de la civilisation parsème ou ramène chaque jour dans la conversation. Elle avait remarqué que sa grand'mère, comme toutes les mondaines évaporées de sa sorte, pétrie de mots par la diseuse d'idées que parfois elle prête à la pensée et l'impropriété de l'expression; elle s'imagina à lui définir nombre de mots dont elle l'entendait se servir à tort et à travers comme une corneille ; et lui clarifiant sa langue, elle lui mit plus de lumière et plus de justesse dans l'esprit. Elle s'efforça enfin assidûment de lui faire franchir l'espace qui sépare le bavardage de la causerie. Elle se disait avec raison que madame de Vergnes, si elle ne devait point retirer de ses tardives études d'autre avantage, préparerait tout au moins à la solitude de sa vieillesse de dignes et sérieuses consolations.

Sibylle avait nourri dans son cœur pendant tout l'hiver le projet d'aller passer une partie de la belle saison à Férias : elle se décida à sacrifier cette espérance pour ne pas interrompre son œuvre de charité filiale et ne point désoler sa grand'mère, qui s'était prise pour elle d'une passion touchante. Elle la suivit à Saint-Germain, où le comte et la comtesse avaient coutume de s'établir pendant l'été, sous prétexte d'y mener la vie des champs. La vérité est qu'ils avaient l'avantage d'y trouver, sur la Terrasse et dans les villas voisines, une partie de leur Paris, et de n'être pas trop loin de l'autre. Ils pouvaient de là, quand la nostalgie de l'asphalte les saisissait trop fort, se retremper facilement, comme Antée, au contact du bitume sacré. — Les Parisiens, qui affectent volontiers des goûts champêtres, ne supportent généralement la campagne qu'à très faible dose, et à la condition d'y entendre la musique de la garde plutôt que le chant des oiseaux. Ceux qui vont planter leur tente pendant l'été au-delà des environs immédiats de Paris dissimulent vainement sous des couleurs d'idylle quelque opération d'économie domestique. La vie de la campagne et de la province leur est en réalité épouvantable, non pas, comme ils daignent le croire, que Paris soit le seul lieu du monde qui puisse alimenter l'acuité et la distinction de leur intelligence, mais c'est celui qui donne le mieux l'illusion de ces qualités à ceux qui ne les ont pas, et qui en outre aide le mieux à s'en passer. Un Parisien, en effet (nous ne parlons pas ici, bien entendu, des Parisiennes !), s'imagine agréablement avoir tout l'esprit qui circule autour de lui et il se dispense plus souvent qu'il ne se le figure d'y mettre du sien. Transporté dans une solitude relative et réduit à ses propres forces, il croit qu'on l'ennuie, et c'est lui-même qui s'ennuie. Cet être collectif n'a point d'existence personnelle ; dès qu'il lui faut vivre sur son compte, il se sent dans le vide, et appelle à grands cris de Paris où il ne s'ennuie jamais, parce qu'il ne s'y trouve jamais.

Cependant, la villégiature de Saint-Germain, bien qu'animée par de nombreuses relations locales et mitigée par la proximité des boulevards, laissait encore dans la vie du comte et de la comtesse de Vergnes des heures de désœuvrement dont le poids, pendant les saisons précédentes, leur avait été insupportable. Ce fut dans ces instants de loisir et de retraite forcés qu'ils sentirent tous deux pour la première fois la douceur des liens secrets que la main délicate de leur petite-fille tissrit entre eux avec un zèle charmants. Ils s'étonnèrent de prolonger sans peine des soirées que leur unique soin était autrefois d'abréger le plus possible.

... La présence gracieuse, la vivacité d'esprit et les talents de Sybille contribuaient à la vérité pour une frote part à leur alléger les heures; mais plus d'une fois M. de Vergnes, qui dédaignait en général au plus haut point de suivre avec sa femme un entretien régulier, se surprit à l'écouter avec quelque intérêt et à lui répondre presque sérieusement, — un soir, à propos d'un opéra nouveau dont Sibylle déchiffrait la partition, il alla jusqu'à soutenir une thèse contre la comtesse sur les caractères différents de la musique italienne et de la musique allemande ; il s'échauffa dans cette controverse, le prit d'un peu haut selon sa coutume, s'irrita légèrement de voir que sa femme exprimât une opinion contraire à la sienne, et surtout qu'elle l'exprimât bien ; puis tout à coup :

— Allons ! dit-il, je suis battu.... c'est vous qui avez raison ! Mais, diantre ! vous devenez savante.... il eut vue sortir, il prit un accent grave qui ne lui était pas ordinaire et dit à Sybille :

— Allez, mon enfant, allez voir si votre grand'mère n'est point souffrante.

Sibylle y courut. La scène dont elle venait d'être témoin avait eu pour effet naturel de reporter complétement sur madame de Vergnes les [illegible] partiale sympathie qu'elle avait [illegible] gares sur son grand-père. Elle trouva la comtesse qui sanglotait à genoux sur son prie-Dieu. En lui prodiguant ses caresses, elle l'entretint sans quelque exagération, de l'intérêt attendri avec lequel le [illegible] envoyée en mission près d'elle. Elle lui présenta la perspective de quelques douces années qui l'indemniseraient un peu de la longue déception de sa vie. M. de Vergnes serait nécessairement ramené plus souvent le jour en jour à son foyer par le sentiment de ses torts, et aussi par l'âge et le besoin de repos, c'était à madame de Vergnes de l'y retenir et de l'y fixer peu à peu en lui ménageant une intimité où son intelligence ne se sentit point trop esseulée. La comtesse se laissa prendre au charme de ces consolations et de ces espérances.

— Ma pauvre petite, dit-elle à Sibylle, il est bien tard. Pourtant j'essayerai... Je ferai ce que tu me diras... Je m'abandonne à toi !

Sibylle accepta avec sa chaleur d'âme habituelle le rôle singulier que la confiance de sa grand'mère lui imposait, et elle y appliqua toute la finesse et toute la grâce de son esprit. Elle se garda d'enlever brusquement madame de Vergnes à son vagabondage mordain ; mais elle mit ses soins à l'y diriger et à l'y modérer, en la renfermant peu à peu dans le cercle de ses relations les plus choisies. Elle parvinta à faire dévier quelquefois dans la journée de son sempiternel tour du lac, pour donner à ses promenades quelque but plus digne d'intérêt. A de rares intervalles, elle la retenait chez elle le soir : elle l'avait abonnée à quelques recueils périodiques, et lui faisait, en commun avec miss O'Neil, des lectures à sa portée. Il ne pouvait entrer dans la pensée de Sybille d'entreprendre radicalement l'éducation de cette intelligence où toutes les bases manquaient : elle essaya simplement de glisser à la surface de ce chaos léger et flottant quelques notions précises sur les objets qu'le mouvement de la civilisation parsème ou ramène chaque jour dans la conversation. Elle avait remarqué que sa grand'mère, comme toutes les mondaines évaporées de sa sorte, pétrie de mots par la diseuse d'idées que parfois elle prête à la pensée et l'impropriété de l'expression; elle s'imagina à lui définir nombre de mots dont elle l'entendait se servir à tort et à travers comme une corneille ; et lui clarifiant sa langue, elle lui mit plus de lumière et plus de justesse dans l'esprit. Elle s'efforça enfin assidûment de lui faire franchir l'espace qui sépare le bavardage de la causerie. Elle se disait avec raison que madame de Vergnes, si elle ne devait point retirer de ses tardives études d'autre avantage, préparerait tout au moins à la solitude de sa vieillesse de dignes et sérieuses consolations.

Sibylle avait nourri dans son cœur pendant tout l'hiver le projet d'aller passer une partie de la belle saison à Férias : elle se décida à sacrifier cette espérance pour ne pas interrompre son œuvre de charité filiale et ne point désoler sa grand'mère, qui s'était prise pour elle d'une passion touchante. Elle la suivit à Saint-Germain, où le comte et la comtesse avaient coutume de s'établir pendant l'été, sous prétexte d'y mener la vie des champs. La vérité est qu'ils avaient l'avantage d'y trouver, sur la Terrasse et dans les villas voisines, une partie de leur Paris, et de n'être pas trop loin de l'autre. Ils pouvaient de là, quand la nostalgie de l'asphalte les saisissait trop fort, se retremper facilement, comme Antée, au contact du bitume sacré. — Les Parisiens, qui affectent volontiers des goûts champêtres, ne supportent généralement la campagne qu'à très faible dose, et à la condition d'y entendre la musique de la garde plutôt que le chant des oiseaux. Ceux qui vont planter leur tente pendant l'été au-delà des environs immédiats de Paris dissimulent vainement sous des couleurs d'idylle quelque opération d'économie domestique. La vie de la campagne et de la province leur est en réalité épouvantable, non pas, comme ils daignent le croire, que Paris soit le seul lieu du monde qui puisse alimenter l'acuité et la distinction de leur intelligence, mais c'est celui qui donne le mieux l'illusion de ces qualités à ceux qui ne les ont pas, et qui en outre aide le mieux à s'en passer. Un Parisien, en effet (nous ne parlons pas ici, bien entendu, des Parisiennes !), s'imagine agréablement avoir tout l'esprit qui circule autour de lui et il se dispense plus souvent qu'il ne se le figure d'y mettre du sien. Transporté dans une solitude relative et réduit à ses propres forces, il croit qu'on l'ennuie, et c'est lui-même qui s'ennuie. Cet être collectif n'a point d'existence personnelle ; dès qu'il lui faut vivre sur son compte, il se sent dans le vide, et appelle à grands cris de Paris où il ne s'ennuie jamais, parce qu'il ne s'y trouve jamais.

Cependant, la villégiature de Saint-Germain, bien qu'animée par de nombreuses relations locales et mitigée par la proximité des boulevards, laissait encore dans la vie du comte et de la comtesse de Vergnes des heures de désœuvrement dont le poids, pendant les saisons précédentes, leur avait été insupportable. Ce fut dans ces instants de loisir et de retraite forcés qu'ils sentirent tous deux pour la première fois la douceur des liens secrets que la main délicate de leur petite-fille tissrit entre eux avec un zèle charmants. Ils s'étonnèrent de prolonger sans peine des soirées que leur unique soin était autrefois d'abréger le plus possible.

... La présence gracieuse, la vivacité d'esprit et les talents de Sybille contribuaient à la vérité pour une frote part à leur alléger les heures; mais plus d'une fois M. de Vergnes, qui dédaignait en général au plus haut point de suivre avec sa femme un entretien régulier, se surprit à l'écouter avec quelque intérêt et à lui répondre presque sérieusement, — un soir, à propos d'un opéra nouveau dont Sibylle déchiffrait la partition, il alla jusqu'à soutenir une thèse contre la comtesse sur les caractères différents de la musique italienne et de la musique allemande ; il s'échauffa dans cette controverse, le prit d'un peu haut selon sa coutume, s'irrita légèrement de voir que sa femme exprimât une opinion contraire à la sienne, et surtout qu'elle l'exprimât bien ; puis tout à coup :

— Allons ! dit-il, je suis battu.... c'est vous qui avez raison ! Mais, diantre ! vous devenez savante.... je ne vous reconnais plus... Qui est-ce qui vous apprend tout cela ?

— Hélas ! c'est cette enfant, dit la comtesse en montrant Sybille.

M. de Vergnes se leva et fit quelques pas dans la salon. Il s'arrêta brusquement en face de Sybille, et lui prenant les deux mains :

— Vous êtes donc une enfant du bon Dieu, vous ! dit-il d'un accent ému. Vous méritez une récompense, et vous allez l'avoir, je crois.

Il s'approcha de madame de Vergnes et lui baisa le front avec une tendre insistance. Ses yeux étaient humides ; il quitta le salon.

Madame de Vergnes, aussitôt qu'il fut sorti, appela Sibylle d'un signe de main : elle lui ouvrit ses bras et la serra longtemps sur son cœur en pleurant.

Cette joie, qui se renouvela sous d'autres formes, fit prendre en patience à Sibylle la campagne un peu artificielle de Saint-Germain ; elle l'abandonna sans regret vers la fin de l'automne pour rentrer à Paris, où l'attendait la crise de sa destinée.

III

Raoul

Mademoiselle de Férias n'était pas tellement absorbée dans son rôle de providence domestique qu'elle ne oubliât la délicate question personnelle que son séjour à Paris avait pour objet essentiel de résoudre, — autant que possible à son avantage. Cette question l'occupait au contraire extrêmement à plusieurs titres. En premier lieu, elle se sentait enchaînée dans l'hôtel de Vergnes à un genre d'existence qui répondait mal à ses goûts et qui entravait même la liberté de ses affections; elle voyait dans son mariage une ère d'indépendance relative qui lui permettrait de disposer d'elle-même plus à son gré et de se partager quelquefois entre Paris et Férias. Le mariage apparaissait de plus à cet esprit sérieux et fortement discipliné comme une grande loi de la vie morale qu'il faut accomplir à son heure, sans peine de se trouver hors de la vérité et de l'ordre. Enfin et par-dessus tout, cette grave jeune fille portait dans le secret de son cœur toutes les tendres défaillances d'une femme : ni les distractions de Paris, ni les plaisirs intellectuels qu'elle y goûtait,

FEUILLETON DU 22 JUIN 1891 — 17

HISTOIRE DE SIBYLLE

par OCTAVE FEUILLET

de l'Académie Française

DEUXIÈME PARTIE

II

L'hôtel de Vergnes

Même après tant d'années, j'y accours, je m'y attache à ce foyer, dès que vous y êtes. Et voilà comme vous m'y recevez !... Ah ! si je ne m'étais pas jetée tout entière dans cette vie d'étourdissement et de vanité, le chagrin m'aurait tuée... ou il m'aurait perdue, comme tant d'autres ! Ne vous en plaignez donc pas, car si je suis restée une enfant et une sotte femme, je suis restée aussi une honnête femme... Et si ma vie est misérable, si ma tête est vide, si mon cœur est brisé.... eh bien, votre honneur est entier du moins, et votre nom sans tâche !

Comme elle achevait ces mots, la voix de la pauvre femme s'étouffa dans un flot de larmes; elle se leva et sortit de la chambre.

Le comte de Vergnes, avec une forte dose d'égoïsme et de libertinage, n'était point un sot ni un méchant homme ; il avait à peine essayé d'interrompre au début, par quelques interjections d'impatience, les énergiques récriminations de sa femme; puis, étonné et comme dompté par la défense inattendue et véhémente de cet être inoffensif, il avait fini par l'écouter avec une sorte de confusion et de respect. Quand